



**HAL**  
open science

## Résilience, résistance et reconnaissance : destin de l'agriculture urbaine oasienne à Tiznit (Maroc)

David Goeury, Louis-Emmanuel Leray

### ► To cite this version:

David Goeury, Louis-Emmanuel Leray. Résilience, résistance et reconnaissance : destin de l'agriculture urbaine oasienne à Tiznit (Maroc). *Géographie et cultures*, 2017, Cultiver la ville. De la diversité des pratiques et des formes d'appropriation citoyennes, 101, pp.59-77. 10.4000/gc.4863 . hal-01635893

**HAL Id: hal-01635893**

**<https://hal.science/hal-01635893>**

Submitted on 1 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Résilience, résistance et reconnaissance

Destin de l'agriculture urbaine oasisienne à Tiznit (Maroc)

*Resilience, resistance and recognition: destiny of oasis urban agriculture in Tiznit (Morocco)*

David Goeury et Louis-Emmanuel Leray

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/gc/4863>

DOI : 10.4000/gc.4863

ISSN : 2267-6759

### Éditeur

L'Harmattan

### Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2017

Pagination : 59-77

ISBN : 978-2-343-13694-3

ISSN : 1165-0354

### Référence électronique

David Goeury et Louis-Emmanuel Leray, « Résilience, résistance et reconnaissance », *Géographie et cultures* [En ligne], 101 | 2017, mis en ligne le 17 juillet 2018, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/gc/4863> ; DOI : 10.4000/gc.4863

---

---

# Résilience, résistance et reconnaissance

Destin de l'agriculture urbaine oasienne à Tiznit (Maroc)

*Resilience, resistance and recognition: destiny of oasis urban agriculture in Tiznit (Morocco)*

David Goeury et Louis-Emmanuel Leray

---

- 1 Dans les milieux arides, agriculture et ville sont historiquement consubstantielles (Lavergne, 2004). Liées par la mobilisation des ressources hydriques nécessitant une importante main-d'œuvre, l'agriculture irriguée et la ville assurent leur pérennité mutuelle. Cependant, les logiques contemporaines ont progressivement masqué cette histoire commune. Au Maroc, les pouvoirs publics ont bien souvent constitué juridiquement deux entités distinctes : les périmètres irrigués comme espaces agricoles sont passés sous l'autorité du ministère de l'Agriculture et considérés comme incarnant la ruralité, tandis que la ville comme périmètre urbain est sous l'autorité du ministère de l'Urbanisme. Cette logique s'est traduite par un découpage communal spécifique avec la délimitation de municipalités s'arrêtant aux limites de l'habitat aggloméré, alors que le périmètre irrigué attenant était attaché à une vaste commune rurale (Valette & Philifert, 2014). Ainsi, l'entité historique de la cité oasienne s'est trouvée institutionnellement écartelée entre des juridictions différentes et l'objet de politiques publiques divergentes. Pour le ministère de l'Agriculture, les périmètres irrigués historiques souffrent du morcellement, du faible investissement, de l'incapacité à réaliser des économies d'échelle et seraient au final incapables de fournir des produits agricoles exportables sur le marché international (Akesbi, 2011). Pour le ministère de l'Urbanisme, les terres agricoles au sein de la ville constituent une réserve foncière sous-utilisée qui devrait être mobilisée pour l'implantation d'infrastructures ou la construction de logements ou transformées en espaces de loisirs et devenir des parcs urbains (Chouiki, 2012).
- 2 Par conséquent, depuis une cinquantaine d'années, le processus d'urbanisation devient une menace pour les activités agricoles ; le développement d'un système de transport de plus en plus performant permet à la ville de s'émanciper de l'agriculture de proximité et

de se nourrir de produits lointains. Par ailleurs, la politique des grands barrages et le développement des conduites d'eau ont permis la mise en valeur de nouveaux périmètres irrigués éloignés des cités historiques. Une grande agriculture capitaliste se développe selon les principes de l'économie d'échelle par la mise en valeur de grandes parcelles grâce à un investissement croissant dans la mobilisation de la ressource en eau. Dès lors, les rapports de valeurs entre l'eau, la terre, les produits de la terre et la main-d'œuvre ont été bouleversés. Une main-d'œuvre bon marché est alors déplacée sur ces nouveaux sites de production. Dans les oasis, l'eau est accaparée par la ville, la main-d'œuvre est captée par des activités de services plus rémunératrices, la terre perd en valeur productive et gagne en valeur à lotir.

- 3 Rejetée comme un archaïsme dysfonctionnel incarnant l'incapacité de se saisir du progrès, synonyme de division territoriale des activités, l'agriculture urbaine a longtemps été non reconnue en tant qu'activité productive dans les grandes orientations gouvernementales avant de connaître un relatif retour d'intérêt depuis quelques années. Impensée des pouvoirs publics mais aussi des experts mandatés par ces derniers (Valette & Philifert, 2014), elle reste encore perçue comme un phénomène résiduel, éventuellement valorisé pour contrer le phénomène anarchique de l'étalement urbain, au moyen de dispositions juridiques qui proscrivent sur un périmètre délimité toute nouvelle construction. Dès lors, les espaces d'agriculture vivrière intègrent la catégorie des espaces protégés non pas pour leur intérêt productif mais pour les externalités environnementales positives qu'ils induisent, ils deviennent des espaces patrimoniaux qui sont de plus en plus associés aux réserves dites « naturelles » (Goeury, 2012).
- 4 Or, cette vision importée par le haut, se trouve contredite par des logiques locales contraires. En effet, il apparaît une forte résistance des propriétaires à la fois des droits d'eau et des terres. Ces derniers loin de plier devant les injonctions nationales s'organisent et investissent les instances locales et tout particulièrement la municipalité pour défendre leurs intérêts et exiger la reconnaissance de leur statut d'agriculteurs urbains. En effet, cette catégorie est aujourd'hui l'objet d'injonctions multiples. Ni entrepreneurs capitalistes à même de se positionner à l'échelle internationale, ni innovateurs intégrant les nouvelles logiques de l'agro-écologie, des micro-jardins et de toutes les pratiques aujourd'hui médiatisées comme l'avenir de l'agriculture urbaine, ils apparaissent comme un môle de résistance dans un environnement en mutation. Pour étayer notre propos, nous souhaitons ici nous appuyer sur l'étude approfondie du cas de la ville de Tiznit, chef-lieu de province de 75 000 habitants en 2014, sis dans la région marocaine de Souss-Massa, à 100 kilomètres au sud d'Agadir. Nous mobiliserons un long travail d'enquête mené depuis 2008 qui a connu deux moments privilégiés : le diagnostic de la médina historique de 2011 à 2012 et le diagnostic du périmètre irrigué de Targa en 2015. Nous exploiterons deux enquêtes quantitatives (440 habitants interrogés en 2011, 500 habitants en 2015) et des données qualitatives (ateliers participatifs, observation participante des réunions du conseil municipal, entretiens réguliers avec l'ensemble des parties prenantes), doublées de l'utilisation d'outils spécifiques comme la cartographie participative. Pour comprendre, la place de l'activité agricole urbaine, il a donc été choisi de procéder à une analyse concentrique croisant trois approches : une approche classique d'enquête exploitation, une approche des parties prenantes par un diagnostic organisationnel et enfin une enquête des usages du périmètre irrigué à l'échelle de l'agglomération de Tiznit (Agrinter, 2015). Cette stratégie avait pour objectif de dépasser l'analyse purement agricole sur les pratiques culturelles à un moment donné, en

l'occurrence le premier semestre 2015, et inscrire le périmètre dans son environnement et au sein des représentations des parties prenantes vivant sur place ou ailleurs mais aussi des habitants qu'ils soient propriétaires ou non au sein du périmètre.

- 5 Par conséquent, nous posons l'hypothèse que la permanence de l'agriculture urbaine s'explique à travers trois enjeux imbriqués.
- 6 Ainsi, du fait des mutations rapides, la croissance urbaine explosive faisant passer la ville de 7 000 habitants à 75 000 en un demi-siècle, quels facteurs de résilience ont permis le maintien de l'activité malgré les aléas climatiques comme institutionnels ?
- 7 Par ailleurs, dans un contexte institutionnel indifférent voire parfois hostile, quelles logiques de résistance animent les agriculteurs urbains entre stratégies individuelles et collectives ?
- 8 Enfin, est-il possible de louer la reconnaissance de la spécificité de l'activité agricole urbaine ou cette dernière ne se traduit-elle pas par une nouvelle prise de contrôle d'un espace particulier par une autorité qui sacrifierait l'agriculture au profit de l'identité patrimoniale ?

## De l'agriculture mère de la ville à l'agriculture menacée par la ville retour sur deux cartes de Tiznit 1971 et 2016

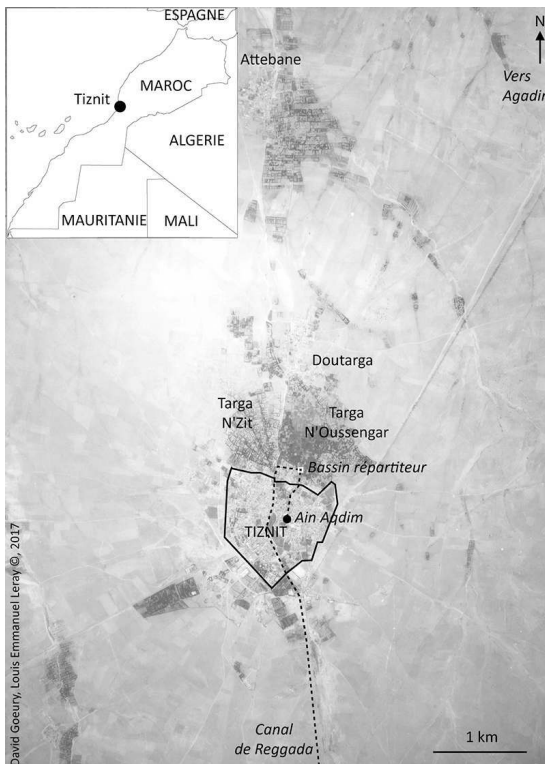


Figure 1 – L'agglomération de Tiznit en 1971

En 1971, l'agglomération est encore contenue dans les murailles historiques de 1882. Les jardins sont encore nombreux dans la médina. Le périmètre irrigué se déploie de part et d'autre de l'oued Toukhsine.

- 9 En 1971, la ville de Tiznit est enserrée dans sa muraille de 1882 et prolongée au nord par un périmètre irrigué, désigné sous l'appellation de Targa (qui renvoie au canal d'irrigation) régulé par un droit coutumier écrit (*orf*). L'eau est issue de la source historique au cœur de la médina puis d'un canal reliant une veine de cette même source détournée 12 km en amont. Targa est divisée en deux, de part et d'autre de l'oued Toukhsine, un lit d'écoulement de crues : à l'ouest, Targa n'Zit dédié aux oliviers dont les petites parcelles sont clôturées de murs en pisés ; à l'est, Targa n'Oussengar, dédié aux céréales (le maïs et l'orge) et toutes les cultures maraîchères qui nécessitent une irrigation plus intensive à un rythme hebdomadaire. Au nord des puits sur la nappe superficielle selon le système du *magroud* (puits sur poulie animée par traction animale) et par des parcelles de *feyd* (soit les eaux d'épandage des crues) prolongent le périmètre. Enfin, tout autour les terres *bours* soit des terres collectives cultivées grâce aux pluies annuelles, dont le ruissellement est parfois canalisé par des barrages fusibles (Ftaïta, 2006). Ce dispositif permet d'exploiter au maximum les précipitations éventuelles et de se garantir des aléas en valorisant autant que possible les années humides par la démultiplication des terres cultivées afin de stocker les excès de récolte pour les années sèches.
- 10 En 2016, la physionomie de l'agglomération s'est profondément transformée : l'accroissement naturel et l'exode rural ont fait passer la ville de 11 413 habitants en 1971 à plus de 75 000 habitants en 2015. Targa n'Zit est à l'abandon à l'exception de quelques parcelles et subit une pression croissante liée à l'urbanisation. Targa n'Oussengar est dominée par les jachères et les friches. Désormais, l'agriculture est développée plus au nord sur des parcelles équipées de motopompes ou dans le prolongement de la station d'épuration en aval de l'évacuation des eaux traitées. Cette configuration n'est pas le fruit d'un lent processus de dégradation des terres agricoles mais de nombreux soubresauts amenant à plusieurs reconfigurations successives de l'activité selon la disponibilité de l'eau.
- 11 Ainsi, l'intégralité des ressources du canal des Reggadas a d'abord été mobilisée pour l'Office national de l'eau potable. Le périmètre de Targa n'Zit est alors abandonné à partir de 1978, tandis que celui de Targa n'Oussengar est planté d'oliviers en 1995. En revanche, la diffusion des motopompes favorise le développement de nouvelles parcelles irriguées plus au nord par l'équipement des puits traditionnels (Ftaïta, 1999). De plus, les propriétaires revendiquent la restitution de l'eau collective dès que la ville est approvisionnée en eau potable par le barrage Youssef Ibn Tachfine situé au nord en 1984. Ils demandent alors à bénéficier des eaux épurées de la station de traitement (STEP) implantée au cœur du périmètre historique de Targa n'Zit comme compensation. À partir de 1986, l'agriculture connaît un redéploiement pour une vingtaine d'années jusqu'en 2007, date de mise en service d'une nouvelle STEP plus au nord dont les rejets profitent désormais aux agriculteurs du hameau d'Attabane. Parallèlement, le canal issu de l'antique source a été confondu à plusieurs reprises avec le réseau d'assainissement liquide par des habitants indécidés procédant à des branchements non réglementaires dans le cadre du développement anarchique de logements urbains. La grande canalisation des Reggadas, peu surveillée par les autorités depuis le désengagement de l'Office national de l'eau potable, a été l'objet de multiples dégradations et de détournement par des exploitants agricoles en amont. Or les propriétaires des droits d'eaux désignés par le terme d'ayants droit sont dépendants des autorités locales pour accéder à la ressource : le nouveau canal des Reggadas est suspendu du fait de l'élargissement de la route nationale

en deux fois deux voies et doit contourner la ville par l'est ; le canal qui traverse la médina nécessite un lourd réaménagement des flux ; enfin l'eau issue de la STEP doit être retraitée selon les nouvelles normes internationales de l'OMS puis pompée mécaniquement avant d'être distribuée via un nouveau réseau de bornes. Le coût de ces investissements cumulés dépasse les trois millions d'euros.

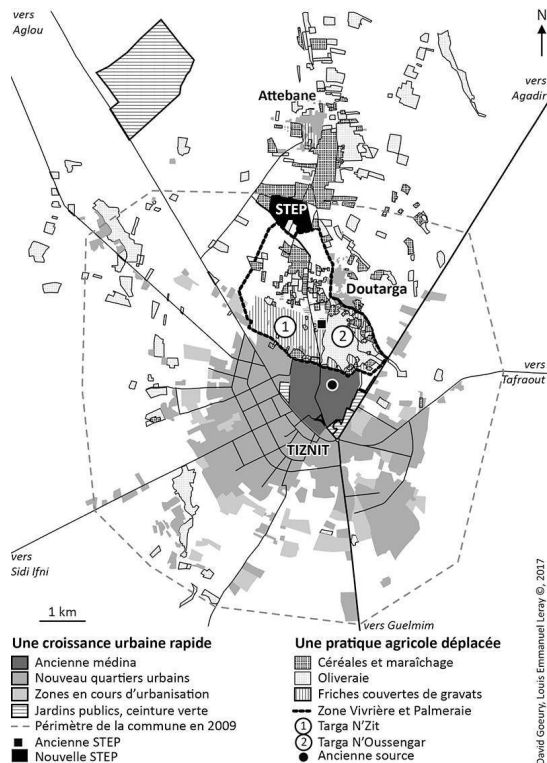


Figure 2 – L'agglomération de Tiznit en 2016

En 2016, la croissance urbaine menace désormais le périmètre irrigué. Les terres cultivées se déplacent désormais au nord du périmètre historique. Au sud, l'oasis subit la pression de l'urbanisation.

- 12 Parallèlement, le rapport de valeur entre l'eau et la terre s'est inversé générant une grande insécurité foncière. Si historiquement, l'eau primait, cette dernière devient marginale par rapport aux nouvelles perspectives de spéculation foncière. À partir de 1975, année de promulgation de la ville comme chef-lieu de province, de très nombreux propriétaires terriens souhaitent obtenir un élargissement du périmètre urbain au-delà des murailles pour lotir les terres collectives. Dans ce contexte, la municipalité de Tiznit est arrêtée au nord à quelques dizaines de mètres de la muraille historique faisant basculer toute une partie du périmètre irrigué dans la commune rurale d'Aglou dont le centre administratif se situe à douze kilomètres à l'ouest. La dichotomie administrative est alors perçue comme une solution de sauvegarde du périmètre irrigué.
- 13 Commence alors une urbanisation anarchique. Aux puits équipés de motopompes sont adjointes une étable voire une maison. Par ailleurs, se développe un habitat informel d'abord autour d'activités qui quittent la médina comme les ateliers de menuiserie ou de fabrication de blocs de béton. Enfin, les terres non cultivées sont transformées en décharges sauvages où sont déversés des gravats de chantiers et des ordures ménagères. Au final, le déclin du périmètre irrigué dans sa partie sud-ouest est vu comme une opportunité pour étendre le périmètre urbain. Plusieurs projets sont mis en œuvre : la

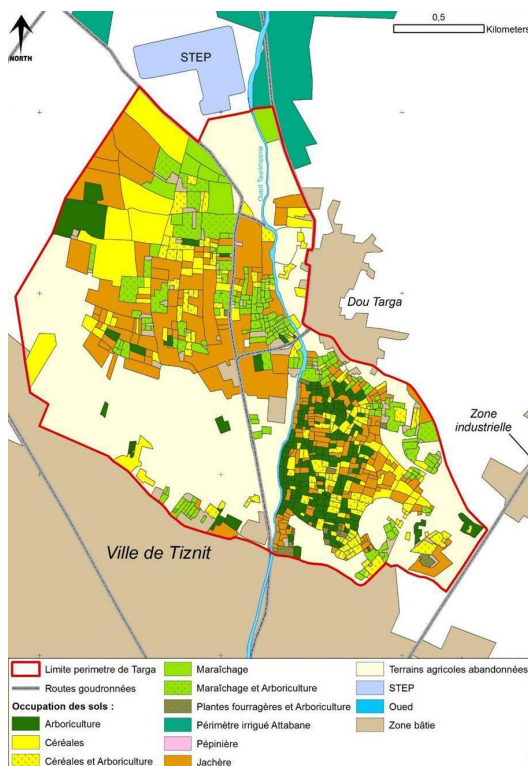
création de terrains de sport, la construction de structures d'accueil (salle des fêtes, terrain de camping). En quelques années, le périmètre de Targa n'Zit est transformé tandis que les abords de Targa n'Ousengar sont fortement dégradés.

## L'activité agricole, une activité résiliente

- 14 Les quarante dernières années ont donc été marquées par un changement extrêmement rapide du contexte posant la question de la pérennité de l'activité agricole. Cependant, le processus n'est aucunement linéaire car aléas climatiques et aléas institutionnels modifient constamment la ressource en eau amenant à moments de déprise et de reprise de l'activité. En 2015, la situation apparaît comme particulièrement fragile : friches, jachères, culture à faible intensité comme orge pluvial dominant le périmètre.

## L'activité agricole à Targa : l'affaire d'une minorité résistante ou d'une élite qui cultive l'entre soi ?

- 15 En mars 2015, seuls 49 agriculteurs cultivaient dans le périmètre de Targa soit moins de 10 % des chefs de ménages de propriétaires et copropriétaires recensés par la municipalité. La majorité des quelque 500 familles de propriétaires et copropriétaires a de fait largement profité de l'urbanisation : de nombreux jeunes ont accédé à des études supérieures dès les années 1950 et constituent une élite de cadres supérieurs et de professions libérales, le réinvestissement des profits immobiliers a permis des projets entrepreneuriaux à l'échelle locale mais aussi nationale, enfin nombre d'entre eux ont pu émigrer. Par conséquent, ils ne correspondent aucunement à l'archétype du *fellah* marocain. Alors, il s'agit de se demander si le périmètre connaît un glissement vers un *hobby farming* identitaire ou est-on dans le cadre d'un projet entrepreneurial contrarié.





### Figure 3 – Assolement agricole en février 2015

Le périmètre irrigué est dominé par les parcelles abandonnées et les pratiques agricoles à faible intensité : jachères, céréales non irriguées et arboriculture d'oliviers. Une minorité d'exploitants maintient des pratiques intensives.

Louis-Emmanuel Leray

- 16 Dans la zone de Targa n'Oussengar, la majorité des exploitants rencontrés au début de l'année 2015 étaient âgés de plus de 50 ans. De nombreux retraités ayant hérité ou ayant acquis un terrain à Targa réalisent leur « retour à la terre » après une longue carrière à l'étranger ou dans les grandes métropoles marocaines : deux anciens ouvriers de l'usine Peugeot de Poissy en région parisienne ; un invalide suite à un accident du travail en Italie ; des retraités de la fonction publique marocaine. S'ajoutent des artisans, menuisiers ou bouchers, exerçant à Tiznit, et des fonctionnaires encore en activité dans la province déclarant préparer leur retraite. L'activité agricole n'est donc pas leur source principale de revenus. Ils exercent une agriculture d'agrément, en toute sérénité, sans objectif de rentabilité de leur activité journalière. L'agriculture est au cœur d'une économie affective liant un sentiment de dette vis-à-vis d'un territoire originel et un plaisir d'exploitation quotidien. Ainsi, lors d'un débat technique sur la taille des oliviers, un propriétaire rétorque que « ce ne sont pas des olives que je veux mais de l'ombre ». Cependant, ce discours est-il conjoncturel ou structurel ?
- 17 Parallèlement s'active aussi une minorité d'« exploitants-entrepreneurs ». Dotés de systèmes d'irrigation performants, incluant forage, motopompe, goutte-à-goutte, ils veillent à diversifier leurs productions agricoles. Plus jeunes, ils produisent pour le marché local des plantes aromatiques fragiles (menthe, persil, coriandre, céleri) mais aussi des salades, quelques légumes ou encore du maïs à griller. Ils ont adopté une stratégie d'adaptation de leur système cultural à la demande alimentaire urbaine, et développent une logique commerciale de proximité à côté des marchés de quartiers, le grand souk hebdomadaire étant dominé par les produits issus des grands périmètres irrigués du Souss. Au final, en 2015, seuls 4 % des Tiznitis achetaient régulièrement des produits agricoles issus de Targa, 57 % d'entre eux en consommeraient occasionnellement, et 37 % d'entre eux ont affirmé ne jamais en consommer (Agrinter, 2015).
- 18 Or, cette minorité d'exploitants-entrepreneurs joue un rôle essentiel. Ils viennent contredire les discours sur la fin de l'agriculture à Targa. Par ailleurs, ils permettent aux autres propriétaires de développer des stratégies de résistance à basse intensité. Ainsi, pour protéger leur terre des déchets ménagers ou des gravats, mais aussi des potentielles velléités de la commune d'implanter des espaces sportifs ou de loisirs, les propriétaires inactifs louent leurs parcelles pour une somme symbolique à un de ces exploitants qui la labourent et éventuellement l'ensemencent d'orge pour « lui garder la terre ». Ainsi, l'usage atteste du statut. D'autres propriétaires décident d'enclore leur parcelle même s'ils ne peuvent investir dans le forage d'un puits en citant les agriculteurs les plus actifs comme des modèles. Ainsi, ils protègent leurs parcelles en s'inscrivant dans une dynamique collective. Il s'agit donc d'une mobilisation constante malgré l'absence de ressources hydriques et de perspectives économiques.

## L'élevage bovin nouveau front agricole

- 19 Derrière ce paysage oasien en déshérence se cache pourtant une grande affaire agricole : l'élevage bovin laitier. Cette activité est très singulière. Elle est à la fois invisible au non spécialiste et inscrite dans un dispositif de prestige au sein du collectif des agriculteurs. En effet, de nombreuses parcelles irriguées par motopompe sont désormais couvertes de luzerne, par ailleurs les tas de fumiers se multiplient en périphérie du périmètre, seuls indicateurs d'une activité volontairement discrète cachée derrière des hauts murs. Les vaches ne sont aucunement exposées dans l'espace public du fait de la peur des vols ou du mauvais œil de l'envie<sup>1</sup>.
- 20 Cette production laitière relève d'une logique nouvelle qui s'appuie sur le rôle primordial de la grande coopérative régionale COPAG (Coopérative agricole de Taroudant), sise à 130 km au nord-est. Cette dernière assure un prix rémunérateur de 0,4 euro le litre tout en soutenant l'investissement dans des points de collecte et en proposant des prix préférentiels pour les aliments industriels ou l'achat de vaches de race Prime Holstein, espèce reconnue pour ces hauts rendements laitiers. Cependant, cette pratique nécessite une haute intensité capitalistique, tant dans l'achat du bétail (plus de 2 300 euros par tête) que dans son alimentation (cinq euros par jour et par tête de granulés et de compléments alimentaires), mais aussi dans son suivi vétérinaire ou pour les inséminations artificielles (30 euros à chaque intervention), dans un pays où le revenu mensuel médian est de 300 euros. L'investissement dans une vache Prime Holstein est donc synonyme d'intégration à la filière agroindustrielle et au marché (Le Gal *et al.*, 2007). Malgré les facilités offertes par la COPAG, les éleveurs s'accordent à dire que seuls ceux qui ont des moyens peuvent se lancer dans cette activité financièrement à haut risque. En effet, la vache élevée en stabulation doit être nourrie d'éléments verts (luzerne, orge, ensilage de maïs) produits sur les parcelles du périmètre irrigué pour garantir une marge à l'agriculteur. Or, la crise du système d'irrigation collectif et les fluctuations annuelles extrêmes, entre des pluies records en 2014 et une sécheresse exceptionnelle en 2015-2016, ont obligé plusieurs exploitants à limiter leurs troupeaux, voire à en vendre une partie en 2016. Pour tenir, ils doivent soit disposer d'une taille d'exploitation suffisante s'appuyant sur différentes ressources en eau ou avoir d'autres revenus pour faire face aux aléas (Sraïri, 2004). Ainsi, plusieurs éleveurs sont fonctionnaires, d'autres sont entrepreneurs dans le BTP, enfin une veuve réinvestit l'argent gagné par son fils marin pêcheur sur un bateau usine.
- 21 Néanmoins, il faut dépasser la simple performance économique pour comprendre les facteurs de résilience. En effet, il n'est aucunement aisé de basculer en quelques années du maraîchage et de l'arboriculture à l'élevage bovin laitier intensif. Se posent ici des questions de compétences mais aussi de goût pour l'entrepreneuriat agricole. Plusieurs familles ont réalisé des investissements d'envergure dans la plaine de Tiznit selon des logiques latifundiaires intégrant leurs propriétés à Targa aux autres exploitations agricoles sises dans la province et profitent ainsi d'économies d'échelle. Par ailleurs, les propriétaires des plus grands élevages ont recours à des vachers professionnels qui sont soit les descendants de leurs affidés qui exploitaient historiquement les terres à Targa, soit des spécialistes recrutés dans l'actuelle région de Marrakech-Safi. Cependant, au sein des familles d'éleveurs les moins fortunées, transparaissent aussi des logiques d'honneur et de compétence. Ainsi, plusieurs exploitants ayant un emploi administratif mettent en avant la nécessité de maintenir l'agriculture par « tradition familiale ». L'agriculture

urbaine devient alors un « atelier ostentatoire où le souci de la production et de l'économie se donne à voir » (Weber, 1998). Néanmoins, à la différence des pratiques européennes, ici l'agriculture permet de démontrer son savoir-faire à travers la rentabilité d'une activité sophistiquée comme l'élevage bovin laitier. À la différence des pratiques horticoles et arboricoles présentées comme une satisfaction personnelle à produire pour soi-même en consommant ses propres produits et donc à s'émanciper du marché, l'élevage bovin s'inscrit dans une logique capitaliste attestant de sa capacité comme exploitant à intégrer le marché. La part de lait autoconsommée ne dépasse pas 5 % de la production. Maintenir l'activité est alors un véritable challenge car cela signifie être à même d'organiser une activité complexe et risquée nécessitant une implication journalière. Il s'agit alors d'obtenir l'estime de ses pairs : une élite qui partage le même goût pour l'agriculture dotée d'une expertise professionnelle. Parfois la dimension ostentatoire est clairement privilégiée, un petit fonctionnaire présente ainsi deux vaches laitières particulièrement charnues, stratégie considérée comme non efficace économiquement mais qui lui permet de justifier sa capacité à engraisser les moutons de l'*Aïd el adha* (la fête du sacrifice) pour l'ensemble de sa famille. Cette fonction lui assure alors un rôle social de premier plan et sa passion étant alors pleinement valorisée.

- 22 Au final, dans de nombreuses familles, seuls un ou deux individus restent impliqués dans les activités agricoles mais ces derniers jouent un rôle déterminant. Ils attestent du lien historique avec les origines agricoles de la ville. L'agriculture urbaine est donc mise en scène (Weber, 1996). Cependant, ici, il ne s'agit pas d'une communauté de voisinage mais d'un collectif d'ayants droit unis dans un projet entrepreneurial dont la majorité participe d'une même coopérative (Faysse, 2012). Collectivement, les compétences entrepreneuriales viennent légitimer la réclamation d'investissements dans les infrastructures collectives d'irrigation. Individuellement, elles assurent une place privilégiée des individus au sein des associations : la crédibilité et la réputation s'appuient alors sur la compétence agricole. Dans les débats, les rivalités apparaissent entre ceux qui se réclament comme des vrais agriculteurs (éleveurs, maraîchers) et les autres.

## De la résistance à la reconnaissance institutionnelle ? remettre le périmètre urbain au coeur de la cité

- 23 La dépendance vis-à-vis des autorités étatiques pose un problème juridique. En effet, le découpage arbitraire entre commune urbaine et commune rurale a généré une rupture administrative artificielle entre la cité de Tiznit et son périmètre irrigué dépendant de la commune rurale d'Aglou. Il apparaît alors une contradiction entre les arbitrages ministériels et la réalité locale. Par conséquent, depuis 2003, les agriculteurs se sont mobilisés pour réintégrer l'intégralité du périmètre dans le territoire administratif de la municipalité de Tiznit.

### Une reconquête politique identitaire

- 24 En 2003, lors des premières élections municipales de la transition démocratique, se présente une nouvelle équipe qui souhaite rompre avec les pratiques politiques antérieures et inscrire la ville de Tiznit dans une nouvelle dynamique fortement influencée par l'expérience brésilienne de Porto Alegre. Le président de la commune issu du Parti du Progrès du Socialisme (ancien Parti Communiste Marocain) instaure une

nouvelle gouvernance municipale en soutenant la création de multiples associations qui se réunissent chaque année dans un forum pour fixer des objectifs et devant lequel l'équipe municipale vient défendre son bilan.

- 25 Targa devient alors un des lieux emblématiques de l'action municipale. En effet, la gestion collective du périmètre par une charte écrite est magnifiée comme une période d'autogestion démocratique bien différente de la gestion municipale étroitement contrôlée par l'autorité centrale depuis 1976 et cela malgré les assouplissements de 2002 et 2009. Targa incarne alors le temps de la démocratie collective masculine, tandis que son effondrement est associé aux années de plombs et à la suspension de toute forme de démocratie locale. Son code de loi écrit (*orf*) est considéré par certains comme le premier texte réglementaire de la communauté des habitants de Tiznit et désigné comme la première constitution de la ville de Tiznit soit la base de la démocratie locale.
- 26 La municipalité soutient alors la création en 2004, d'une association, Abrinaz, du nom du principal canal d'irrigation, qui devient l'interlocutrice privilégiée des administrations. Abrinaz actualise l'ancienne institution traditionnelle de la *jamaâ* soit l'assemblée des ayants droit afin de perpétuer la tradition oasienne, de faire valoir les droits historiques à l'eau et de maintenir l'activité agricole. Elle incarne alors le principal organe civil de défense du périmètre de Targa, luttant contre la planification d'éventuels d'aménagements urbains. Elle devient le fer de lance d'une stratégie de reconquête en obtenant de multiples travaux d'aménagement (modernisation des canalisations, forage de puits sur nappe pour compenser la perte de l'eau des sources). En avril 2011, une convention institue le partenariat durable entre la municipalité de Tiznit et Abrinaz pour protéger, réhabiliter et aménager le périmètre vert de Targa<sup>2</sup>.
- 27 Parallèlement, la municipalité obtient une extension de son périmètre afin d'intégrer la totalité de l'oasis et des hameaux périphériques en 2009. Dès lors, l'équipe municipale définit un nouveau plan d'aménagement urbain, au sein duquel le périmètre de Targa est qualifié de zone vivrière et palmeraie, interdite à la construction afin de sécuriser le foncier agricole. En 2015, elle se dote d'un plan d'action de réhabilitation de l'oasis et intègre alors définitivement la question de l'agriculture urbaine.

## Une dynamique institutionnelle fragile

- 28 Il serait donc possible de qualifier le processus de réussite permettant une véritable reconnaissance du rôle de l'agriculture urbaine et de ses acteurs. Or, il s'agit d'un processus qui est loin d'être achevé laissant de nombreux éléments en suspens.
- 29 Premièrement, il apparaît des situations contradictoires. Le maintien de l'indivision des propriétés est la règle, or l'indivision traduit soit le désintérêt soit au contraire le refus de céder une part de propriété du fait d'une incertitude sur la valeur à venir du bien. En effet, les terres agricoles sont protégées par une décision municipale qui peut être remise en question. En effet, Targa n'Zit, périmètre abandonné depuis plusieurs décennies, fait l'objet de tentatives de lotissement et les tentatives de reconquêtes agricoles sont difficiles. En 2011, un premier projet de replantation d'oliviers fournis par l'État et entretenus par la municipalité est avorté au dernier moment du fait de divergence au sein de la municipalité. Ensuite, le déploiement de nouvelles bornes d'irrigation depuis la station d'épuration amène à de nombreuses négociations parcelle par parcelle, du fait du refus de certains propriétaires de vouloir bénéficier de cette borne qui attesterait de la vocation agricole de leur terrain. Enfin, en 2016, en profitant de l'arrivée au pouvoir du

Parti de la justice et du développement (mouvance islamiste), un lobby de lotisseurs demande une révision du plan d'aménagement et la fin de la zone vivrière et palmeraie sur Targa n'Zit. Par ailleurs, sur le plan d'aménagement, ce même lobby a réussi à inscrire avec la connivence des architectes municipaux une rocade de contournement par le nord de l'agglomération alors qu'elle couperait en deux le périmètre.

- 30 Deuxièmement, se pose la question de l'autorité politique sur les pratiques et de la certification de ces dernières, indispensable au positionnement sur le marché. Les investissements sont légitimés par les perspectives économiques. Il apparaît alors un nouveau discours sur le bon et le bien qui induit une nouvelle logique productive suivant un protocole performatif. Abrinaz envisage le développement de la culture de la menthe et sa labellisation. Produit fragile, doté d'une forte dimension identitaire, la menthe de la région est distribuée à l'échelle nationale et internationale grâce aux nombreuses compagnies de bus privées. Cependant, il nécessite une importante main-d'œuvre et surtout une qualité d'eau irréprochable. Par conséquent, la labellisation est pour l'instant antinomique de la réutilisation des eaux usées. Dès lors, la volonté des pouvoirs publics d'orienter la production pose question. Quelle coexistence entre une vision extérieure au périmètre et celle des exploitants agricoles ? En effet, dans le cadre de la production, plusieurs agriculteurs réclament uniquement le retour de la ressource en eau et affirment qu'ils sauront comment la valoriser alors que les pouvoirs publics ont souvent des visions contractuelles notamment dans la valorisation de telle espèce sur telle autre. Se pose alors la question des horizons d'attentes entre les partisans des agricultures patrimoniales fortement encadrées et ceux d'une agriculture entrepreneuriale libre au gré des conditions de marché.
- 31 Par ailleurs, se pose la question d'une diversification des usages de l'espace agricole en zone urbaine. Unaniment, 99 % des 500 habitants de Tiznit interrogés début 2015 souhaitaient un nouveau développement des activités agricoles à Targa (Agrinter, 2015). Arboriculture, plantes aromatiques et médicinales, élevage bovin sont plébiscités, tout comme la nécessité de protéger l'espace oasien de Targa contre l'urbanisation venant légitimer la stratégie municipale. Les hypothèses d'aménagements testés comme la création d'un jardin botanique, d'une ferme école, d'un centre équestre ou d'un zoo recueillent moins d'avis favorables, même si la majorité des personnes interrogées valident leur utilité potentielle. Cependant, quelle est la compatibilité entre une ouverture aux pratiques sociales des citoyens, une valorisation du patrimoine oasien et l'agriculture, en dehors des fameux produits du terroir ? La municipalité et l'association Abrinaz ont mis en avant de nouvelles complémentarités entre Targa et Tiznit selon les nouvelles logiques de l'agriculture urbaine (Valette et Philifert, 2014) : Targa est présenté comme un espace polyfonctionnel au sein duquel la question agricole doit être traitée en lien avec l'ensemble des autres usages. Depuis 2003, la municipalité tente de créer une ceinture verte autour de la médina et de faire de Targa, le « Central Park » de l'agglomération de Tiznit. Le renouveau de l'activité agricole est alors étroitement associé à la création ou au maintien d'emplois pour la valorisation des produits du terroir, à même de rehausser l'image perçue d'un espace agricole déclinant, alors que la dynamique porte actuellement sur l'élevage bovin.
- 32 Pour la municipalité, le développement d'activités de loisirs permet la réintégration à l'agglomération urbaine d'une partie de l'oasis, en régénérant la notion d'espace vécu et d'espace perçu positivement par la pratique d'activités ludiques ou d'agrément. La reconversion de l'espace agricole de Targa permet un renouvellement de l'imaginaire

oasien, qui devient un « *élément de reformation de l'identité de cet espace* » (Lazarotti, 1995). D'un point de vue politique, initier une zone de loisirs tout en préservant un espace agricole de l'urbanisation et de la pollution valorise l'image de la ville, et atteste de l'attachement de la municipalité aux valeurs d'écocitoyenneté. L'aménagement d'un espace de loisirs permet aussi de répondre ou d'anticiper une demande sociale de classes moyennes citadines, sans oublier les touristes (Chouiki, 2013). Or, il s'agit d'un « remodelage » de l'identité oasienne, qui est aujourd'hui poussée à évoluer en suivant la restructuration de l'ensemble du système oasien, en tant que périmètre agricole, tissu social et institution traditionnelle. Concrètement, l'espace à vocation agricole se réduit : les bordures et les terres abandonnées ne sont pas rendues à l'agriculture mais ouverte à des pratiques sportives. Les arbres deviennent des éléments de décor faisant de l'oasis un paysage identitaire et non un faire ensemble (Goeury, 2012). Cette configuration ne favorise-t-elle pas une prise de distance avec l'espace oasien comme espace agricole ou au contraire le maintien d'un lien ténu à même de transmettre un goût pour l'agriculture ?

## Conclusion

- 33 L'agriculture exercée dans les périmètres oasiens urbains n'a pas été analysée comme partie intégrante de la dynamique agricole nationale ni pour l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations, ni pour ces perspectives d'exportation (Akesbi, 2011). Elle n'est appréciée qu'au titre d'une activité traditionnelle, dont la seule utilité à l'égard des orientations nationales serait la préservation des espaces naturels périurbains (Chouiki, 2012). Le rôle économique de l'agriculture urbaine est alors minoré tandis que sont magnifiés ses rôles esthétique, écologique, voire psychologique au sein de villes en pleine croissance (Lavergne, 2004). Cette conception de l'utilité attribuée aux espaces oasiens éclaire donc sur l'esprit de l'aménagement de l'oasis de Tiznit. L'enjeu de la survie de la vocation agricole de Targa est donc posé. Il s'agit de penser conjointement la résilience de l'activité agricole, la résistance des ayants droit aux processus d'urbanisation et les dynamiques de reconnaissance institutionnelle de l'utilité de l'agriculture urbaine.
- 34 La pratique de « *hobby farming* » contribuera-t-elle à la sauvegarde du système agricole avec l'appui des associations d'agriculteurs ? La redécouverte de l'agriculture urbaine et périurbaine (Lardon, Loudiyi, 2014) pourrait à l'avenir intéresser de plus en plus d'habitants des villes, notamment de migrants ruraux, à la recherche d'un nouveau contact avec la terre. En effet, la diversification des profils d'exploitants agricoles à Targa complexifie l'approche de la pratique agricole, créant « *un continuum de situations entre l'agriculture professionnelle et l'agriculture de loisirs* » (Lardon, Loudiyi, 2014), selon la part des revenus tirés de l'agriculture et la destination des ventes. L'opposition entre deux idéaux types relève souvent d'une polémologie de façade, orchestrée et théâtralisée pour légitimer une revendication de leadership au sein du collectif. En effet, l'élevage laitier atteste de la plasticité de l'agriculture urbaine entre logiques économiques et logiques d'honneur auxquelles se superposent des logiques individuelles et familiales profondément marquées par la polyactivité. De plus, si l'insertion des nouvelles générations d'exploitants agricoles dans le monde urbain et dans la sphère tertiaire de l'économie a affaibli l'institution oasienne, elle a en retour permis à ces acteurs civils d'apprendre le fonctionnement des institutions locales et nationales. Ces connaissances sont aujourd'hui réutilisées dans un objectif de préservation de l'agriculture, du périmètre irrigué et de l'institution oasienne, ils constituent une force de proposition

civile pouvant influencer la planification territoriale à l'échelle locale (Faysse, 2015). L'ancrage identitaire de la communauté oasienne a joué en ce sens un grand rôle dans la survie du système agricole de Targa.

- 35 Cependant, le problème est que nombre d'entre eux se sont apparentés à un groupe politiquement constitué autour d'un parti et ont soutenu un programme municipal de 2003 à 2015. Or, les autres forces politiques sont beaucoup moins enclines à accompagner leurs demandes. Ainsi, clairement, certains ont volontairement retardé ou empêché le développement des projets pour affaiblir le groupe constitué. Par ailleurs, le développement de la ville amène à une situation paradoxale. Si les habitants sont globalement favorables aux pratiques agricoles, l'affirmation d'une nouvelle classe moyenne urbaine très éloignée dans enjeux agricoles spécifiques s'affirme notamment à travers le vote pour le PJD, dont les membres n'ont pas de position préétablie vis-à-vis du périmètre. Cette fragilité institutionnelle peut donc amener à une nouvelle crise de gouvernance du périmètre.
- 36 Au final, il apparaît alors une nouvelle organisation territoriale de l'oasis : Targa n'Oussengar, oasis historique patrimonialisée réenchantée qui devrait concentrer les cultures identitaires (la menthe, l'olivier), lieu de promenade articulé à la ceinture verte de loisirs ; Targa n'Zit, zone de tension entre une urbanisation anarchique au sud et une tentative de reconquête agricole par un redéploiement d'une agriculture intensive au nord.
- 37 Par conséquent, l'espace oasien est loin d'être uniforme et figé. Il constitue une marqueterie confuse qui semble aussi la forme même d'une agriculture urbaine : la logique interstitielle autour d'éléments d'incertitude. Cet équilibre est d'autant plus précaire que la ressource en eau collective est incertaine et les logiques foncières soumises à mutation. Dès lors, la mobilisation d'un groupe même hétéroclite comme celui des ayants droit apparaît comme l'élément de pérennité de l'espace oasien en milieu urbain. Désormais, seule une législation nationale sur la particularité de ces espaces serait à même de figer territorialement une partie de l'espace oasien. Conscient de cette situation, plusieurs parties prenantes ont décidé de se lancer dans une action de plaidoyer auprès des différentes administrations de tutelle. Cependant, est-ce le lieu de mémoire qui sera ainsi sanctifié ou l'espace productif ? Et surtout *quid* des extensions protéiformes plus ou moins contiguës ? Car à Tiznit, ce sont les espaces en marge de l'oasis historique qui sont devenus les plus productifs.

---

## BIBLIOGRAPHIE

AGRINTER BET, 2015, *Étude pour la réhabilitation de la palmeraie de Targa de Tiznit, rapport phase 2*, Agadir, ANDZOA, 242 p.

AKESBI Najib, 2011, « Le Plan Maroc Vert : une analyse critique », *Questions d'économie marocaine 2011*, Rabat, Presse Universitaire du Maroc, p. 9-49.

- CHOUIKI Mustapha, 2012, *Le Maroc face au défi urbain : quelle politique de la ville ?*, Rabat, Éditions Dar Attaouhidi, 150 p.
- CHOUIKI Mustapha, 2013, *Ville et changement au Maroc : quel changement véhicule la ville marocaine ?*, Rabat, Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme, 200 p.
- FAYSSE Nicolas, EL MKADMI Sara, ERRAHJ Mostafa, 2015, « Capacités d'action des agriculteurs dans les projets locaux de développement agricole au Maroc », *Revue Tiers-Monde*, n° 224, p. 143-162.
- FTAÏTA Toufik, 1999, « De l'eau d'irrigation à l'eau de la ville », in Raymond Regrain et Étienne Auphan, *L'eau et la ville*, Nice, Éditions CTHS, p. 197-206.
- FTAÏTA Toufik, 2006, *Anthropologie de l'irrigation*, Paris, L'Harmattan, 254 p.
- GOEURY David, « Les aires protégées urbaines, des étendards identitaires ? (Agadir, Souss, Maroc) », in Louise Bruno Emmanuel Lézy, *BiodiverCités : les aires protégées urbaines des laboratoires grandeur nature*, Paris, Éditions Le Manuscrit, 2012, p. 143-163.
- LARDON Sylvie, LOUDIYI Salma, 2014, Agriculture urbaine et alimentation : entre politiques publiques et initiatives locales, *Géocarrefour*, n° 89, p. 3-10.
- LAVERGNE Marc, 2004, « L'agriculture urbaine dans le bassin méditerranéen, une réalité ancienne à l'heure du renouveau », in Joe Nasr et Martine Padilla, *Interfaces : agricultures et villes à l'Est et au Sud de la Méditerranée*, Beyrouth, Éditions Delta/IFPO, p. 49-66.
- LE GAL Pierre-Yves, KUPER Maurice, MOULIN Charles-Henri, PUILLET Laurence, SRAÏRI Mohamed Taher, 2007, « Dispositifs de coordination entre industriel, éleveurs et périmètre irrigué dans un bassin de collecte laitier au Maroc », *Cahiers Agricultures*, vol. 16, n° 4, p. 265-271.
- SRAÏRI Mohamed Taher, 2004, *Typologie des systèmes d'élevage bovin laitier au Maroc en vue d'une analyse de leurs performances*, thèse des sciences de l'ingénieur, Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux. <tel-00423512>
- NAHMIAS Paul, LE CARO Yvon, 2012, « Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocity fonctionnelle et diversité des formes spatiales », *Environnement Urbain*, vol. 6. <<http://eue.revues.org/437>>
- PASCON Paul (dir.), *La Maison d'Igh et l'histoire sociale du Tazerwalt*, Rabat, Société Marocaine des Éditeurs Réunis, 1984, 233 p.
- VALETTE Élodie, PHILIFERT Pascale, 2014, « L'agriculture urbaine : un impensé des politiques publiques marocaines ? », *Géocarrefour*, n° 89, p. 75-83.
- WEBER Florence, 1996, « Les visiteurs des jardins ouvriers. De la cérémonie à l'entre-soi (Ivry, 1909-1939) », *Genèses*, vol. 22, n° 1, p. 40-63.
- WEBER Florence, 1998, *L'honneur des jardiniers, les potagers dans la France du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 288 p.

## NOTES

1. Ces éléments qualifiés par les éleveurs eux-mêmes comme issus de la superstition restent très présents. Ainsi, ils ont toujours peur que la bête tombe malade soit empoisonnée, soit possédée par un mauvais esprit. Mais, c'est surtout la peur du vol qui domine car l'animal peut être vendu en quelques heures sur le grand souk au bétail de la ville de Biougra à quelque 60 km au nord. Il



est intéressant de souligner que les vaches dites locales, plus rustiques sont considérées comme immunisées au mauvais œil et peu attractives pour les voleurs.

2. La vision municipale est présentée dans de nombreux rapports mais aussi lors de conférences. Il est possible de citer : Municipalité de Tiznit, 2014, *Monographie de Tiznit, La ville de Tiznit : une fenêtre sur l'avenir*, Projet de coopération entrepreneuriale ; El Mankouch Hassan, Municipalité de Tiznit, 2009, *Présentation du projet de valorisation du patrimoine naturel comme vecteur de développement durable*, 5<sup>e</sup> rencontre de la coopération internationale en Auvergne du 21 novembre 2009.

## RÉSUMÉS

L'agriculture exercée dans les périmètres oasiens urbains est aujourd'hui menacée au Maroc. À Tiznit, l'inversion des rapports de valeur entre l'eau et la terre a favorisé une urbanisation anarchique sur des terres historiquement préservées. Or, cette activité fait preuve de résilience dans un contexte institutionnel peu favorable. Cette dynamique s'explique par la résistance des agriculteurs et des ayants droit qui se mobilisent face aux autres parties prenantes. Derrière des pratiques culturelles jugées archaïques se cachent de nouvelles dynamiques entrepreneuriales comme l'élevage bovin laitier. En effet, il apparaît aujourd'hui que l'espace oasien périurbain est particulièrement propice au développement d'une filière laitière bovine intégrée au marché à même de concilier ville et agriculture. Parallèlement, apparaît la volonté d'acteurs locaux de faire reconnaître la spécificité de l'agriculture oasienne afin d'en assurer la préservation. Or, le rôle économique de cette agriculture est parfois minoré tandis que sont mis en avant ses rôles esthétique, écologique, voire psychologique au sein de villes en pleine croissance. L'oasis devient alors un étendard identitaire, un lieu de mémoire d'un temps précolonial, permettant de magnifier une certaine forme de démocratie locale historique. Cependant, cette vision tend à figer les pratiques culturelles autour de cultures patrimoniales. S'affirment alors de nouvelles velléités institutionnelles de certification des pratiques afin de les mettre en conformité avec de nouveaux usages récréatifs, limitant les opportunités d'innovation des agriculteurs. Par ailleurs, cette patrimonialisation se traduit par une diminution des superficies agricoles au profit d'aménagements récréatifs, voire à l'autorisation d'une urbanisation périphérique croissante, amenant à de nouvelles tensions. Enfin, les ayants droit historiques peuvent être associés à un groupe politique clairement déterminé, les rendant dépendants des retournements électoraux.

The agriculture practiced in urban oasis areas is threatened. The inversion of the value relations between water and land have favored uncontrolled urbanization on historically preserved land. However, this activity shows resilience in an unfavorable institutional context. This dynamic is explained by the farmers resistance who are mobilizing against the others stakeholders. Behind farming practices deemed archaic or comfort, hide entrepreneurial new dynamics such as dairy farming. Indeed, it now appears that the suburban oasis space is particularly conducive to the development of a market integrated dairy industry able to combine city's opportunities and agriculture. Meanwhile, appears the will of local stakeholders to recognize the specificities of agricultural oasis to ensure its preservation. However, the economic role that agriculture is sometimes minimized while its aesthetic, ecological and even psychological roles are highlighted specifically in growing cities. The oasis becomes an identity banner, a place of memory of a pre-colonial times, to magnify an ideal of historic local democracy. However, this view tends to freeze

farming practices around heritage farming. Then, appear new institutional inclinations to certificate practices and to bring agriculture into compliance with new recreational uses, limiting the opportunities for agricultural innovations. Moreover, this results in a reduction of agricultural land for the benefit of recreational facilities and the authorization of a growing peripheral urbanization, leading to new tensions. Finally, the historical rights holders may be associated with a political group clearly determined, making them dependent political majority changes.

## INDEX

**Keywords** : urban agriculture, oasis, dairy farming, Morocco, water, civil society, local democracy, resilience, resistance, recognition

**Index géographique** : Maroc

**Mots-clés** : agriculture urbaine, oasis, élevage, Maroc, eau, société civile, démocratie locale, résilience, résistance, reconnaissance

## AUTEURS

### DAVID GOEURY

Laboratoire ENeC UMR 8185  
Université Paris Sorbonne  
david.goeury@gmail.com

### LOUIS-EMMANUEL LERAY

Université Paris Sorbonne  
lerayleray685@yahoo.fr